



DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin de favoriser l'accès des jeunes à l'emploi et de sécuriser leurs parcours, We Ker développe le projet « Soutien à l'alternance des jeunes », porté par un chargé de mission dédié. Le projet vise à accompagner les jeunes dans la construction de leur projet professionnel, la recherche d'un contrat en alternance et la réussite de leur parcours.

Dans un contexte de marché de l'emploi plus tendu, en particulier pour les jeunes, l'alternance constitue un levier majeur d'accès à l'emploi et de qualification. Le projet répond ainsi à un double enjeu : renforcer l'accompagnement des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi, tout en facilitant la mise en relation avec des entreprises, notamment dans les secteurs qui continuent de rencontrer des difficultés de recrutement.

Durée

04/2026 – 10/2027

Budget total

114 807, 82 €

Financement UE

68 884, 70€

Favoriser l'accès à l'alternance est une priorité pour We Ker, en tant que levier d'insertion durable et de qualification. C'est dans ce cadre que nous déployons le projet « Soutien à l'alternance », qui s'appuie sur un chargé de mission dédié (1 EQTP) et se structure autour de 4 axes complémentaires afin de sécuriser les parcours des jeunes et répondre aux besoins des entreprises du territoire.

Axe 1 – Sensibilisation et découverte des métiers à destination des jeunes et des conseillers We Ker

Actions de sensibilisation aux secteurs qui recrutent, découverte des métiers et évolution des représentations, auprès des jeunes et des conseiller·ères We Ker (visites de CFA, immersions, interventions de branches professionnelles).

Axe 2 – Renforcement des partenariats avec les CFA, organismes de formation, branches professionnelles et chambres consulaires

Développement d'un réseau de partenaires de l'emploi et de la formation (CFA, organismes de formation, OPCO, branches professionnelles, GEIQ, chambres consulaires) afin de fluidifier les parcours et renforcer l'adéquation entre profils des jeunes et besoins des filières.

Axe 3 – Accompagnement des employeurs vers un recrutement inclusif et une intégration réussie des alternants

Appui aux entreprises pour favoriser un recrutement inclusif en alternance, accompagnement à l'accueil et à l'intégration des alternants, et mises en relation ciblées entre jeunes et employeurs.

Axe 4 – Accompagnement individualisé et médiation tout au long du parcours, pour sécuriser les trajectoires (suivi pendant 3 mois post démarrage d'une alternance)

Accompagnement renforcé des jeunes à chaque étape : construction du projet professionnel, recherche d'entreprise, entrée en alternance et suivi post-démarrage afin de prévenir les ruptures et sécuriser les contrats.

